

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Antoine Massoulard, 17 octobre 1879](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Antoine Massoulard, 17 octobre 1879

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 octobre 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméMassoulard a fait valoir qu'il faut le juger pour l'avenir et non pour le passé. Godin accepte qu'il revienne au Famelistère participer à l'association. Il lui indique que Picot pourra conserver ses meubles jusqu'à ce qu'il vienne emménager.  
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Emploi](#), [Famelistère](#)

Personnes citées

- [Picot, Paul](#)

- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (240r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---